

**Le Collectif des Mairies impactées par la fermeture de la réanimation du  
Centre Hospitalier Edmond Garcin**

Mairies impactées signataires : La Destrousse - Belcodène - St Savournin - Peypin - La  
Bouilladisse - Roquevaire - la Penne/Huveaune - Roquefort la Bédoule - St Zacharie -  
Auriol - Rougiers - Nans les Pins - Le Plan d'Aups – Cadolive

*Aubagne, le 20 juin 2018*

ARS PACA  
Monsieur Claude d'HARCOURT  
132, Boulevard de Paris

13331 MARSEILLE Cedex 03

**Objet : Demande d'entretien concernant la décision de fermer le service de réanimation du Centre Hospitalier Edmond Garcin (CHEG).**

Monsieur le Directeur,

Depuis maintenant plusieurs mois, les maires que nous sommes, sont régulièrement alertés par leurs concitoyens des dangers encourus par l'Hôpital Edmond Garcin d'Aubagne, suite aux décisions prises par votre agence au sujet de l'avenir de son service réanimation.

En effet, votre agence a apporté un éclairage quant à sa décision sur l'avenir du service de réanimation du CHEG dans son communiqué de presse daté du 20 février 2018 intitulé « réanimation Centre hospitalier d'Aubagne : l'ARS PACA apporte des précisions ».

**C'est une première en France que de conjuguer cette transformation du service de réanimation en unité de soins continus (que nous appellerons « fermeture ») à l'augmentation du nombre de lits d'un établissement privé.**

L'ARS maintient cette fermeture à l'horizon 2025 même si la réanimation du CHEG participe à répondre aux besoins de santé de la population.

En tant que maires, nous avons dans un premier temps, pour la plupart des signataires de cette lettre, fait voter par nos conseils municipaux des motions pour dénoncer le projet qui en période de réduction des dépenses publiques nous apparaît inadapté au regard des quelques 4 millions d'euros investis pour la remise à niveau du service mais qui au-delà, met en danger l'existence même de l'hôpital public dont nos populations ont tant besoin.

Nous constatons que toutes les démarches entreprises par les collectifs de défense, des citoyens et des médecins du service sont restées, à ce jour, sans véritable réponse satisfaisante et ce ne sont pas les dernières informations connues qui peuvent nous rassurer.

Cette situation ne peut plus durer et l'inquiétude et la colère des populations de notre territoire quant aux conséquences dramatiques pour l'hôpital public nous obligent à vous demander de nous recevoir afin de nous entendre.

Souhaitant que cette rencontre puisse avoir lieu très rapidement, nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en nos sentiments les meilleurs.

Michel LAN,  
Maire de La Destrousse,  
Représentant du **Collectif des Mairies  
impactées par la fermeture de la  
réanimation du CHEG**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'LAN', with a long horizontal stroke extending to the left.

**Le Collectif Défendons l'hôpital public d'Aubagne**  
**Le Collectif des Médecins réanimateurs du CHEG**  
**Le Collectif des Mairies impactées par la fermeture de la réanimation du CHEG**

*Roquevaire, le 15 mai 2018*

A l'attention de Madame la Ministre des solidarités et de la Santé,

Madame Agnès BUZYN,

**Objet : Demande d'entretien concernant la décision de fermer le service de réanimation du Centre Hospitalier Edmond Garcin (CHEG).**

**Madame la Ministre,**

L'ARS PACA a apporté un éclairage quant à sa décision sur l'avenir du service de réanimation du CHEG dans son communiqué de presse daté du 20 février 2018 intitulé « réanimation Centre hospitalier d'Aubagne : l'ARS PACA apporte des précisions ».

**C'est une première en France que de conjuguer cette transformation du service de réanimation en unité de soins continus (que nous appellerons « fermeture ») à l'augmentation du nombre de lits d'un établissement privé.**

**L'ARS maintient cette fermeture à l'horizon 2025 même si la réanimation du CHEG participe à répondre aux besoins de santé de la population.**

Nos collectifs se sont constitués pour défendre les besoins en soins des habitants des communes impactées par le fonctionnement de l'hôpital public d'Aubagne.

Nous vous mettons en garde des conséquences qui peuvent découler de cette fermeture du service réanimation dans le contexte suivant :

- Le diagnostic du PRS 2018-2023 indique que la demande, exprimée dans le domaine des soins critiques, est en constante augmentation, en région PACA ainsi que dans le reste de la France, probablement du fait du vieillissement de la population.

- Le nombre de personnes de plus de 75 ans doit atteindre 20% de la population en 2040 et que ces personnes ont un recours trois fois plus élevé aux séjours de réanimation, en conséquence le taux de recours devrait augmenter d'ici 2030.

- La capacité d'accueil du service réanimation risque d'être rapidement insuffisante et ainsi que dans les centres de recours, situés dans les métropoles.

- Cette augmentation soutenue risque de mettre rapidement le système sous tension et insuffisant pour assurer les soins nécessaires.

- L'ARS estime que le service de réanimation de la Clinique privée la Casamance constitue une garantie supplémentaire pour l'offre de soins critiques de l'axe Marseille-Pays de l'Etoile.

- Ce qui ne correspond pas à la réalité actuelle de l'activité du CHEG (18% des patients ne viennent pas des Bouches-du-Rhône en 2015).

- Nous observons une nette tendance à la hausse des admissions du CHEG provenant du Var (près de 20% des admissions sur les 3 premiers mois de 2018).

- Le transfert de lits vers La clinique La Casamance ne compensera pas la perte de ceux du CHEG, d'où il résultera que notre territoire comptera au final 17% de lits en moins.

- Un service d'USC dit « isolé », lorsqu'il n'est pas adossé à une réanimation, démontre des faiblesses en termes d'organisation et de viabilité financière puisque son taux d'occupation est en moyenne plus bas : 55.3% de suppléments contre 94% lorsque l'USC est voisine.

- Cette transformation en USC intervient seulement 5 ans après les 3.8 millions d'Euros investis en 2015 en rénovation de la réanimation du CHEG.

- La réanimation répond à tous les critères d'attribution exigés.

- L'ARS a émis un avis favorable concernant la reconduction de l'autorisation du service de réanimation du CHEG le 16 décembre 2016 avant de se dédire quelques jours plus tard pour des raisons incompréhensibles.

**Il a été décidé de fermer la seule réanimation publique entre Toulon et Marseille, et de transférer ses lits à un établissement privé.** En tant qu'usagers, médecins et élu(e)s du territoire, nous ne comprenons pas cette décision et vous demandons des explications.

Toute l'offre de soins critique est mise en danger à travers cette décision, il en va ainsi des conditions de survie de notre hôpital public.

Les conséquences sur la santé publique de notre territoire sont imputables à cette fermeture.

C'est pourquoi une délégation du *Collectif de Défense de l'hôpital public d'Aubagne*, soutenu par plus de 11 000 pétitionnaires, du *Collectif des Médecins de l'hôpital*, ainsi que du *Collectif des Mairies impactées par la fermeture de la réanimation du CHEG* demande à vous rencontrer dans les meilleurs délais.

Espérant que notre requête aura retenu toute votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.

Fait à *Rapier-Orange*....., le ...*15/05/2018*...

- Le collectif  
Défendons l'hôpital  
public d'Aubagne,  
Membre de la coordination  
nationale de défense des  
hôpitaux publics

*pour le Collectif  
de défense de  
l'hôpital d'Aubagne  
Hypocrite*

- Le Collectif des  
Médecins réanimateurs

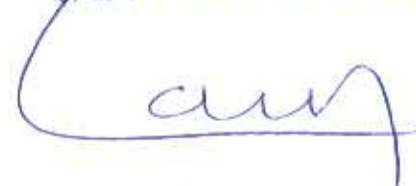
*pour le Collectif  
médical*

*Dr ALMOGNINO*



- Le Collectif des  
Mairies impactées par  
la fermeture de la  
réanimation du CHEG

*Nichelle LAN  
Maire de LA DESTROUSSE*



Quintanè Capdeville <sup>Maire</sup> La Ferme S/M

Coulomb Pierre Maire de St Zacharie

Pin Patrick Maire de BELCODÈNE

MESNARD Yves Maire de ROQUEVAIRE

Danièle GARCIA Maire d'AURIOL

Gérard BLEINE Maire de ROUGIÈRES

Nichol LAN Maire de LA DESTROUSSE

Rémi MARCENGO Maire de SISAACRAN

André JULLIEN Maire de La Boulladisse

Po. Fleu

LEONARDIS JEAN-LUCAS Maire de Peyhan



